



NOTRE VILLAGE

Le bulletin de Laneuvelotte

AOUT 2021

L'édito du maire

Un sujet s'impose dans les interpellations auprès de chaque mairie...et cela n'a rien à voir avec la crise sanitaire. Quand allons-nous bénéficier de la fibre ?

A l'approche de cette « nouvelle ère », souvenons-nous de cette période où la connexion ADSL « en 512K » était la norme. Cela constituait une évolution il y a quelques décennies.

Souvenons-nous de cette période où la mairie de Laneuvelotte a entrepris une étude sur un projet de haut débit avec l'installation d'un sous-répartiteur à l'entrée du village et une connexion au réseau cuivre. C'était en 2016 et la convention était prête incluant des travaux menés par l'intercommunalité, compétente en la matière, et le financement par la commune.

Souvenons-nous dans la foulée de ce moment où la Région Grand Est lançait un marché permettant un raccordement de la fibre jusque chez l'habitant et une prise en charge financière par la Région et la Communauté de Communes. Un

meilleur débit qu'en utilisant le réseau cuivre, un reste à charge de 0€ pour la commune. C'était en 2017 et le marché prévoyait un démarrage des travaux en 2019-2020.

Aujourd'hui, les travaux sont finis et ont été menés tambour battant via les réseaux enterrés au fil des tranches d'enfouissement par la commune. Mais, avant de sonner trompettes et clairons, comme certains opérateurs commerciaux s'y hasardent auprès de vous actuellement, il convient de rappeler que des travaux ne sont jamais achevés sans réception. Ce sera chose faite très vite ! Et si la réception devait bien être actée, il sera alors temps pour chaque foyer de Laneuvelotte de profiter du très haut débit. Téléphone, Internet, télévision...**et pizzas compris puisqu'un pizzeria, depuis son camion, proposera désormais ses services chaque 1^{er} mardi du mois dès le 7 septembre.** Plus d'infos bientôt sur le site Internet www.laneuvelotte.fr accessible en un clic et ce n'est plus une erreur que de le dire !



Souvenir de l'édition 2021 de l'exposition de voitures et de motos anciennes



Mairie de Laneuvelotte

ACCUEIL ACTUALITÉS L'ÉQUIPE MUNICIPALE LA COI



Le site Internet, ce sont des actus... et un service de sms gratuit pour être alerté en cas d'évènement imprévu comme cette coupure d'eau durant la journée du 30 juillet sur une partie du village

INFOS

Naissances

Nous saluons une naissance depuis le mois d'avril et notre dernier bulletin municipal.

Lison KONGS est née le 15 mai 2021 et fait le bonheur de ses parents, Alexandre et Cathy, ainsi que de son grand frère, Arthur.

Toutes nos félicitations à cette belle famille domiciliée route de Voirincourt.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les logements communaux en location pour « les jeunes du village »

La commune possède trois logements à l'ancien presbytère, au centre du village, et un logement à l'ancienne école, à côté du relais d'assistants maternels et de la salle Jacques Brel.

Il avait très vite été annoncé que ces logements seraient notamment utiles pour les « jeunes du village » souhaitant s'installer au sein de notre commune. Il est ainsi rappelé que chaque personne intéressée peut se présenter en mairie afin de s'inscrire sur une liste d'attente et ainsi être contacté(e) dès la vacance d'un logement locatif entretenu au fil des années par la mairie.

POUR ALLER PLUS LOIN

Un sujet, une idée ? Chacun d'entre nous est acteur de la vie de notre village et les élus seront ravis d'échanger avec vous...

NOUVEAUX HORAIRES DES PERMANENCES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 15H00 A 19H00 (PRESENCE DES ELUS A PARTIR DE 17H00)
VENDREDI DE 15H00 A 18H00

Pour suivre les infos de votre commune, rendez-vous sur www.laneuvelotte.fr

Une vaccination de proximité

C'est à Brin-sur-Seille, le 29 avril et le 10 juin dernier, que les habitants de plus de 65 ans de 42 communes de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné pouvaient se faire vacciner. 120 personnes, dont 12 habitants de Laneuvelotte, ont pu bénéficier de cette action menée par l'intercommunalité. Et cela grâce à un coupon-réponse distribué en boîte aux lettres par la municipalité. Une action saluée par les principaux intéressés qui bénéficient de leur certificat de vaccination.

Laneuv'old cars anime le village

L'association Laneuv'old Cars a repris du service le dimanche 4 juillet 2021 après une année d'absence due à la crise sanitaire. Le rassemblement de voitures et de motos anciennes a permis au village de retrouver une allure festive. Une immersion dans le passé pour plus de 2 000 curieux grâce au travail de bénévoles dévoués et heureux de partager leur passion.

La Grande Tranchée réaménagée

La Grande Tranchée est la voie d'accès pour quelques habitants, pour les salariés de la ferme de la Bouzule et pour les promeneurs à proximité de la forêt et de l'entrée de la commune de Champenoux.

En lien avec les habitants, la décision a été prise au printemps de réaménager cette voie dégradée avec un gravier concassé fourni par l'entreprise Thiriet et mis en place par la ferme de la Bouzule.

Une route de Voirincourt impactée par les travaux de Storengy

Une intervention lourde de maintenance est entreprise par l'entreprise Storengy sur un puit de contrôle cet été à proximité des jardins de Seichamps. La route de Voirincourt a subi quelques aménagements afin que les camions puissent assurer le transfert d'équipement et transiter entre le site principal de Storengy et le lieu des travaux. Les accès pourraient être perturbés jusqu'à fin août 2021.

L'entretien des bassins de rétention

Le 27 mai dernier, le site, à la sortie du village, côté Voirincourt, a été visité par l'Etablissement public territorial de Bassin Meurthe Madon, par Philippe VOINSON, Vice-Président eau, assainissement et GEMAPI de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné, les élus de La commune de Cerville et de



Laneuvelotte et les techniciens afin de continuer à permettre le bon écoulement du ruisseau et le bon fonctionnement de l'ouvrage.

Les horaires de tonte de pelouse

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche et jour férié de 10h00 à 12h00

Des chèques bonifiés pour consommer localement

Avec l'opération « achat boosté », vous pouvez commander jusqu'à 6 chèques de 10€ à dépenser parmi les entreprises adhérentes de la plateforme numérique www.jeconsommevaldelorraine.fr. La Communauté de Communes abonde chacun de ces chèques de 10€ supplémentaires dans la limite de 6 chèques par foyer et du budget alloué à l'opération, soit 20 000€. Pour acheter vos chèques, rdv sur <http://www.achatbooste-seillegrandcouronne.fr>. Les chèques sont valables jusqu'au 31 décembre 2021.

Les projets en cours

La fibre, ça se précise...

Nous vous annonçons dans le dernier bulletin municipal l'arrivée de la fibre en 2021 et le bon déroulement des travaux. Travaux désormais achevés via le réseau enterré, mais aussi avec l'installation de poteaux sur la boucle des Sablons et sur la RD674 entre Laneuvelotte et Champenoux.

En perspective du prochain lancement de la phase commerciale, nous vous recommandons de vous rendre sur le site www.losange-fibre.fr afin de :

- Tester votre éligibilité à la fibre et ainsi vérifier que votre adresse est bien référencée. Si tel n'était pas le cas, vous êtes invité(e) à vous rendre en mairie afin de solliciter un certificat de numérotage. A noter qu'une convention particulière avec Losange doit être prévue pour les immeubles comportant au moins 4 logements.

- Se montrer vigilant sur le choix de votre opérateur et sur la réalisation du branchement à votre domicile. Des problèmes ont été constatés par ailleurs sur la qualité des travaux réalisés et nous ne saurions que trop vous recommander d'être attentifs et de relayer auprès de Losange ou de votre mairie les problématiques de branchement.

Les travaux à l'entrée du village

Les élus municipaux se sont réunis en plein cœur de l'été, et pour cause, il s'agissait d'attribuer les lots pour les travaux prévus à l'entrée du village, côté Seichamps, le long de la RD674. L'entreprise SDEL Lumière, autrement appelée CITEOS, se chargera de l'enfouissement des réseaux secs à partir de septembre prochain. L'entreprise THIRIET a été retenue pour les travaux d'aménagement, intégrant notamment la pose de bordures, l'implantation de radars pédagogiques et des plantations d'arbustes afin de participer à la sécurisation et à l'embellissement du village. Rappelons que le passage de 7 200 véhicules a été recensé journalièrement au printemps dernier.

La volonté est claire : « marquer » davantage l'entrée dans la commune de Laneuvelotte !

Sitôt l'attribution votée le 28 juillet dernier, les élus et le maître d'œuvre, Energie Haute-Vosges représenté par Sylvain MOUGEL, qui a une certaine expérience dans la conduite des travaux sur notre commune, planchent sur la planification des travaux qui devraient durer six mois. L'impact sur la circulation automobile est évidemment considéré afin de faciliter les déplacements de chacun et mener les travaux en toute sécurité. Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous assurons que la communication auprès de chacun relève d'une attention forte des élus et des entreprises retenues. Les riverains ont été ainsi invités récemment en mairie afin de faire part de leurs remarques sur le projet et sur les points de vigilance durant la phase de chantier.

Une aire de jeux en cours d'agrandissement

Validé lors de la séance du 24 février 2021, le projet d'agrandissement de l'aire de jeux se concrétise cet été.

Les nouveaux jeux se seront faits quelque peu attendre en raison de difficultés d'approvisionnement connus par l'entreprise IMAJ, installée en Meuse.

Les travaux ont donc pu démarrer en ce début du mois d'août sous un ciel un peu plus clément pour installer les trois nouveaux jeux choisis pour s'adapter à différents âges. Rappelons que les élus ont été inspirés par les enfants du village qui, pour une vingtaine d'entre eux, ont illustré leurs idées par un joli dessin affiché sur le fronton de la bibliothèque.

L'aire de jeux agrandie, pour un coût de 26 030€ HT, sera à nouveau à disposition de ses utilisateurs dans le courant du mois d'août. L'équipe municipale a déjà annoncé son souhait de créer un petit événement afin de rassembler les habitants sur ce lieu de convivialité au centre du village.



Un lieu de convivialité et de partage entre les utilisateurs et les riverains. Une attention a été portée sur le stationnement gênant avec une signalisation au sol aux abords du terrain multisports.

Un terrain régulièrement utilisé, et tant mieux, mais qui nécessite une vigilance et un respect de chacun. Des affiches ont été apposées par la mairie afin de rappeler que « Le ballon, c'est dans le but, pas chez les voisins. Si le ballon venait à atterrir malgré tout dans le jardin des voisins du terrain de jeux, merci d'attendre qu'il vous soit restitué. »

Un village fleuri

Le fleurissement a été réalisé le 29 mai dernier grâce au travail des élus municipaux et de quelques habitants. En raison des restrictions sanitaires ne permettant pas alors de grands rassemblements, la municipalité a été contrainte de ne pas lancer d'appel public comme elle aurait aimé le faire mais a pu fleurir les bacs en place.



DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021

Une séance budgétaire avec le vote du compte de gestion et du compte administratif 2020. Une fois les comptes du précédent exercice approuvés, il s'agissait d'en affecter les résultats et d'étudier le budget primitif 2021. Celui-ci bénéficie d'excédents cumulés (287K€ en fonctionnement et 137K€ en investissement) liés à un exercice 2020 perturbé par la crise sanitaire, le report de l'entrée en fonction de la nouvelle équipe (vote du budget 2020 le 24/06/2020) et ainsi des projets d'investissement préparés en 2020 pour une réalisation en 2021.

Le budget 2021 prévoit ainsi une section de fonctionnement et une section d'investissement respectivement équilibrées à hauteur de 439K€ et de 706K€.

Les principaux projets d'investissement portent sur les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux à l'entrée du village, côté Seichamps, le long de la RD 674 (dont l'avant-projet définitif est validé au cours de cette séance), l'entretien des bornes incendie, l'aménagement de l'aire de jeux, l'étude en vue de la construction d'une salle communale et les aménagements portant une ambition environnementale.

Les élus valident ensuite le maintien des taux de fiscalité, soit des deux taxes foncières (bâti et non bâti). La taxe d'habitation disparaît et le produit de la taxe départementale sur les propriétés bâties est transféré aux communes pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation.

En terme de gestion des ressources humaines, les lignes directrices de gestion sont validées, permettant l'étude des avancements de grade dans le cadre de la nouvelle procédure nationale applicable en 2021.

Enfin, des subventions sont accordées pour 2021 à 3 associations habituellement accompagnées : 100€ à AIRPAS et 426€ (1€/habitant) à l'ASGC et à Laneuv'old cars. Le foyer rural, qui n'avait pas transmis de demande depuis plusieurs années, se voit accorder, outre le prêt gratuit de la salle communale, une subvention de 426€.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2021

En ouverture de cette séance, un échange avec Claude THOMAS, Président de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné, permet d'évoquer le fonctionnement et l'actualité de l'intercommunalité et des liens avec les communes. La prise de compétence « mobilité » par la Communauté de Communes est ensuite votée et les actions entreprises détaillées (voies douces, TEDIBUS, covoiturage solidaire).

Le reversement de 97% à la commune d'une nouvelle taxe communale sur les consommations d'électricité, imposée au niveau national auprès de tous les usagers, est validé. Tout comme une convention avec l'association Clara permettant, le cas échéant, de faire appel



à un dispositif de stérilisation pour éviter la prolifération des chats errants.

Enfin, un recensement des biens vacants sans maître pourra être mené avec le conseil départemental.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2021

Cette séance exceptionnelle a permis de valider l'attribution du marché de travaux de la RD674 à l'entrée du village, côté Seichamps, pour un montant de 224 454,54€ HT, hors frais de conception. Soit un montant inférieur à l'estimation de 271 875€ HT. Des subventions ont été en plus sollicitées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le sport sur le territoire

L'ASGC propose de pratiquer le football (environ 200 licenciés à partir de 6 ans), le judo et la gym douce. Plus d'info auprès de Françoise PETITCLERC au 06.87..64.27.12 ou d'Eric GIGLEUX, président de la section foot au 06.79.13.41.07

Vous êtes intéressé(e) par le sport et son développement sur le territoire, alors **vous êtes invité(e) à compléter le questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres et accessible sur le site Internet de la mairie.**

Sabine, agent d'entretien des locaux



La mairie vous indiquait dans le dernier bulletin municipal être en cours de recrutement pour le poste d'agent d'entretien des locaux. Recrutement réussi avec l'arrivée de Sabine WINTER

Engagée le 26 avril dernier pour permettre la propreté des locaux de la mairie et, après le redémarrage des activités, des salles communales, Sabine WINTER, habitante de Champenoux, se montre particulièrement consciencieuse dans l'accomplissement de ses tâches. Bienvenue à elle !